

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS LEONARD REORGANISE LE SERVICE DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

Dans le cadre des orientations des lois du Grenelle de l'Environnement, la Communauté de Communes du Pays Léonard a entrepris l'adaptation et la rationalisation du service de ramassage des ordures ménagères sur son territoire en adaptant la collecte des déchets, pour certains secteurs du territoire, avec un seul passage hebdomadaire ; après la commune de Saint Pol de Léon, cette restructuration est étendue, dès cette fin d'année, à la commune de Roscoff

A partir du 28 novembre 2011, la collecte des conteneurs à ordures ménagères aura lieu une fois pas semaine le MARDI ; le passage du vendredi est supprimé pour les quartiers suivants :

- rue Jeanne d'Arc,
- rue Sainte Barbe,
- rue de Great Torrington et les rues perpendiculaires,
- rue de Plymouth et les rues perpendiculaires,
- rue Joseph Le Mat,
- rue Kléber,
- rue A. Gourvennec,
- route du Ferry
- Stréat ar Vily...

Les habitants concernés seront informés individuellement par les services communautaires de la façon suivante :

- Distribution de dépliants en porte à porte,
- Présence d'agents de la Communauté de Communes dans ces quartiers les mardis 6 et 13 décembre 2011. Ils se tiendront à la disposition des habitants pour tous renseignements, remarques, suggestions...

D'autres quartiers de Roscoff seront concernés ultérieurement par cette réorganisation des conditions de collecte des déchets qui sera étendue à toutes les autres communes membres de la C.C.P.L.

Pour connaître les habitations concernées par cette réorganisation, consultez le site internet :

www.pays-leonard.com

CONTACT

Communauté de Communes du Pays Léonard
29, rue des Carmes BP 116
29250 SAINT POL DE LEON
0 800 220 574 (*appel gratuit*)